

ÉTUDES et Recherches

de l'Institut Supérieur
des Métiers

TABLEAU ÉCONOMIQUE DE L'ARTISANAT

LA CRÉATION
ET LA TRANSMISSION
d'entreprises artisanales

JUIN 2018



DGE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES

CMA
Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

ISM
INSTITUT
SUPÉRIEUR DES
MÉTIER S

U2P
union
des entreprises
de proximité

AUTEURS

Ce tableau de bord est piloté à l'Institut Supérieur des Métiers par Mme Catherine Elie, directrice des Études et du développement économique.

Traitement des données : Mylène Reboul-Salze

REMERCIEMENTS

Les travaux sont menés à l'appui d'un groupe de travail composé des personnalités suivantes :

Direction Générale des Entreprises - DGE

Bureau de l'Artisanat et de la Restauration

• **Mme Anne FAUCONNIER, Adjointe au Chef du Bureau**

Bureau des études sur le tourisme et les catégories d'entreprises

• **Mme Johanna BISMUTH, Chargée d'Études**

Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat – APCMA

• **M. François-Xavier HUARD, Directeur de la compétitivité et de la gouvernance**

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment – CAPEB

• **Mme Sophie GOURVENEC-GUERIZEC, Direction des affaires économiques**

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers de Service et de Fabrication – CNAMS

• **Mme Michèle DUVAL, Directrice Générale**

Confédération Générale de l'Alimentation en Détail – CGAD

• **Mme Isabelle FILLAUD, Chef du Département Affaires juridiques, économiques et européennes**

Union Nationale des Entreprises de Coiffure – UNEC

• **Mme Isabelle ROY, Directeur service qualité et développement économique, responsable service adhésion**

Union des entreprises de proximité – U2P

• **Mme Nathalie ROY, Conseiller Technique chargée des affaires économiques**

L'ISM souhaite que la diffusion des résultats de cette étude soit la plus large possible.
Les citations doivent mentionner la source.

© Institut Supérieur des Métiers – Juin 2018 – ISBN 978-2-911042-65-2

Sommaire

LA CRÉATION D'ENTREPRISE EN CHIFFRES	3
1 155 000 créations d'entreprises artisanales en 2017	4
2 Le régime micro-entrepreneur, en perte d'attractivité dans l'artisanat	6
3 Les secteurs d'installation : les activités de services en progression	7
4 Dans les marchés en croissance, de plus en plus d'entrepreneurs entre 2006-2016	12
5 Top 10 des activités d'installation	14
6 Les micro-entrepreneurs et leurs choix d'activité	16
7 Une dynamique entrepreneuriale plus forte en région Île-de-France	18
8 Des taux de création plus élevés dans la moitié sud du territoire	20
9 94 % des entreprises artisanales se créent sans salarié	23
10 64 % des entreprises artisanales créées ont un statut d'entreprise individuelle	24
<hr/>	
ZOOM SUR LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE ARTISANALE	27
11 Le marché de la transmission-reprise	28
12 Seul un dirigeant sur deux a cherché à transmettre son entreprise	29
13 Toutes les entreprises ne sont pas transmissibles	31
14 Trouver un repreneur : peu de leviers mobilisés	32
15 71 % des projets de transmission aboutissent	33
16 Profil et critères de sélection du repreneur	34
<hr/>	
Annexe méthodologique	37



LA CRÉATION D'ENTREPRISE EN CHIFFRES

1 155 000 créations d'entreprises artisanales en 2017

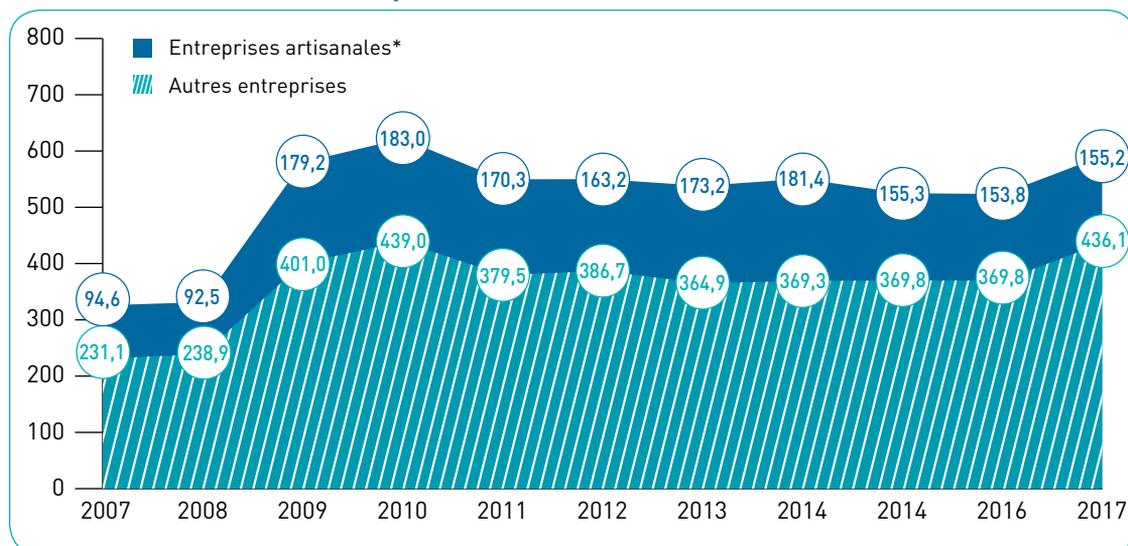
En 2016, le nombre de créations* se stabilise pour la 3^e année consécutive à hauteur de 155 200 (+1 % par rapport à 2016).

Le nombre de créateurs demeure beaucoup plus élevé qu'en 2005, témoignant du caractère attractif des métiers. Le nombre d'installations semble cependant atteindre un palier dans l'artisanat,

alors qu'elles continuent de progresser dans les autres secteurs en 2017 (notamment dans les services aux entreprises).

Au total, un entrepreneur sur quatre crée son entreprise dans l'artisanat. Ce taux atteint 40 % en Corse, 32 % en Centre-Val de Loire et 31 % en PACA et en Occitanie.

Nombre de créations d'entreprises (en milliers)

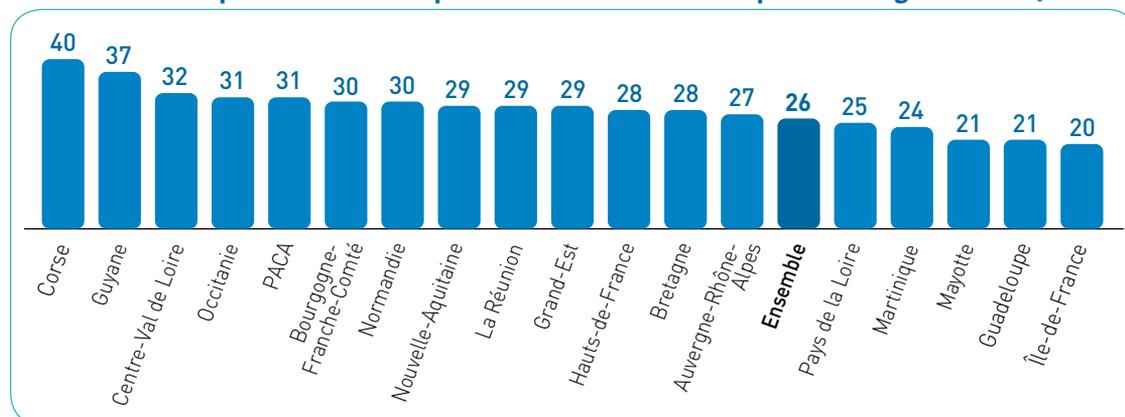


Source : INSEE, Démographie des entreprises, champ marchand non agricole. Ensemble des entreprises artisanales. Traitement ISM.

*Selon l'INSEE, une création d'entreprise correspond à la « création de nouveaux moyens de production ». Les chiffres de la création d'entreprise artisanale diffèrent en conséquence de ceux des immatriculations au Registre des Métiers. En effet, une part des immatriculations artisanales concerne des entreprises déjà actives disposant d'un SIREN (cas des micro-entrepreneurs régularisant leur immatriculation ou d'entreprises démarrant une activité secondaire de type artisanal).

I. La création d'entreprise en chiffres

Part des entreprises artisanales parmi les créations d'entreprises en région en 2017



Source : INSEE, Démographie des entreprises, champ marchand non agricole. Ensemble des entreprises artisanales. Traitement ISM.

2 Le régime micro-entrepreneur, en perte d'attractivité dans l'artisanat

Pour la troisième année consécutive, on observe une évolution différente des formes d'installations :

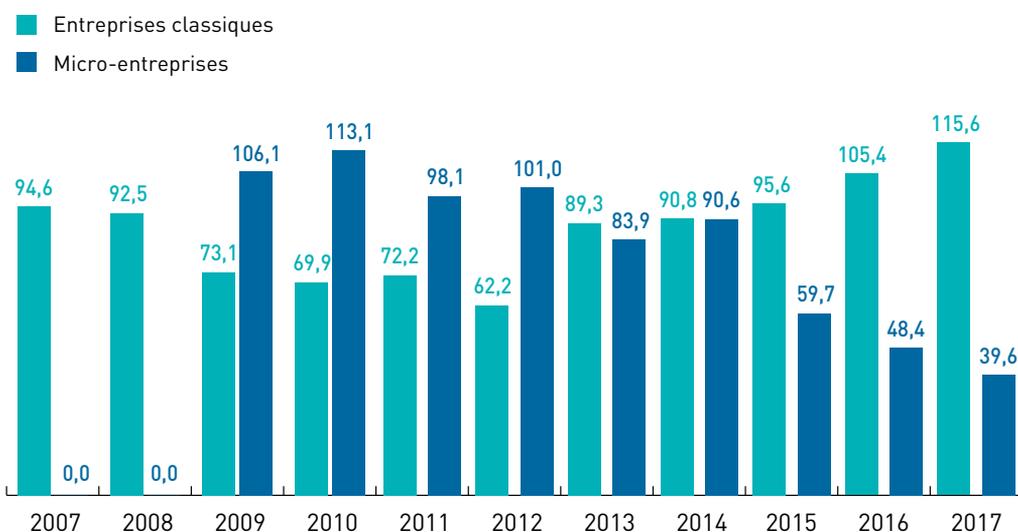
- les créations d'entreprises classiques progressent fortement (+10 %), et atteignent un niveau jamais atteint auparavant ;
- le régime micro-entrepreneur perd en attractivité (-18 %) et atteint son point le plus bas depuis sa création en 2009.

En 2016, la proportion de créations d'entreprises classiques passe ainsi à 74 %, contre 68 % en

2016, 50 % en 2014 et 38 % en 2012. Ce phénomène peut s'interpréter de plusieurs façons :

- une diminution du vivier d'aspirants micro-entrepreneurs, 9 ans après la création du régime, qui a vu affluer dans l'artisanat 740 000 candidats dans l'artisanat (soit 2 % des adultes âgés de 20 à 59 ans) ;
- une saturation des marchés ;
- une perte d'attractivité du régime, suite aux réformes engagées en 2014.

Nombre d'entreprises artisanales par formats d'entreprises



Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises, champ marchand non agricole ». Ensemble des entreprises artisanales. Traitement ISM.

À noter : ces chiffres de création n'incluent pas les micro-entrepreneurs déjà en activité et ayant régularisé leur immatriculation au Répertoire des Métiers.

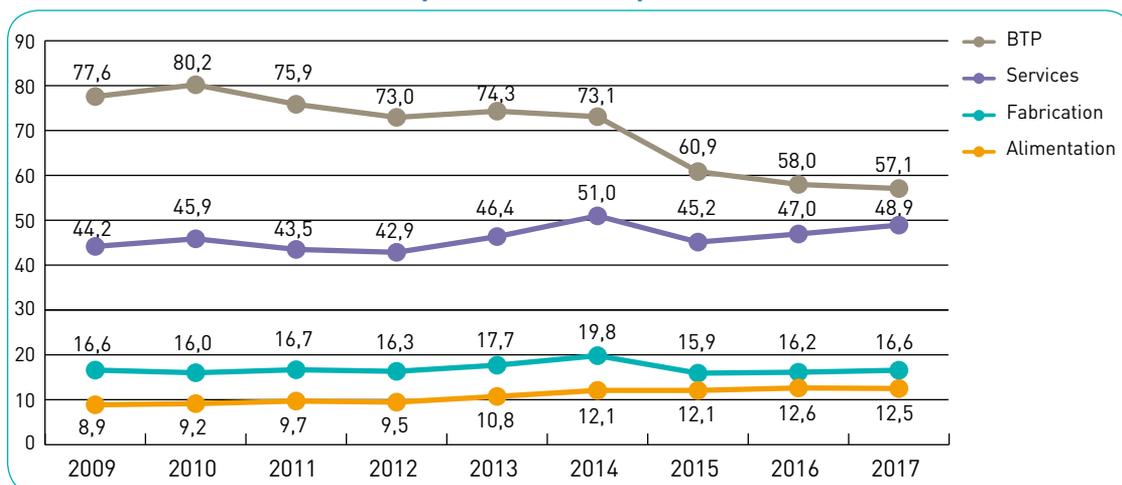
3 Les secteurs d'installation : les activités de services en progression

En 2017, les créations d'entreprises progressent dans les activités de services (48 900 au lieu de 47 000 en 2016, soit +4 %), notamment grâce à la dynamique de trois activités : les taxis VTC, le nettoyage des bâtiments et les soins de beauté. Le nombre progresse également sensiblement dans les activités de l'artisanat de fabrication (+2 %).

Dans l'artisanat du BTP, le nombre de créations d'entreprises recule pour la quatrième année consécutive (-5 % par rapport à 2016).

Les immatriculations sont stables dans les activités de fabrication et de l'alimentation.

Évolution des créations d'entreprises artisanales par secteurs (en milliers)



Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises, champ marchand non agricole ». Entreprises dont l'activité principale est artisanale (dont les activités 4781Z et 5610C dans l'alimentation). Traitement ISM.

Dans l'alimentation, la hausse des installations est portée par les activités de la boulangerie-pâtisserie (1241 immatriculations, soit une hausse de 1 %), de la pâtisserie (564, +8 %), de la glacierie (40, +38 %) et de la chocolaterie (127, +8 %). La fabrication artisanale de produits alimentaires bénéficie de la croissance du marché du « consommateur local », et les créations d'entreprises progressent dans quelques niches : fabrication de

bière (305 créations, en progression de 28 %), la conservation de fruits (+17 %).

À noter : le nombre de créations d'entreprise recule pour la première fois depuis 10 ans dans le secteur de la fabrication artisanale de plats à emporter, qui était ces dernières années l'un des principaux vecteurs de croissance de l'alimentation.

Évolution des créations d'entreprises dans l'alimentation entre 2007 et 2017

	2007	2009	2015	2016	2017	Évolution 2016-2017
Total alimentation	4 833	8 900	12 094	12 647	12 528	-1 %
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacierie	1 284	1 637	2 132	2 180	2 247	+3 %
dont boulangerie	963	1 049	1 213	1 227	1 241	+1 %
dont pâtisserie sans activité de boulangerie	185	311	539	522	564	+8 %
dont autres fabrications (glaces, biscuits, confiseries)	136	277	380	431	442	+3 %
Viandes et poissons	1 676	2 030	1 662	1 694	1 583	-7 %
dont boucherie	701	680	788	780	745	-4 %
dont charcuterie	179	145	70	87	90	+3 %
dont autres activités de transformation de la viande	139	138	95	104	85	-18 %
dont poissons	115	117	113	134	124	-7 %
dont viandes et poissons sur éventaires	542	950	596	589	539	-8 %
Autres activités de l'alimentation	1 873	5 233	8 300	8 773	8 698	-1 %
dont industries alimentaires	405	569	649	680	719	+6 %
dont production de boissons	70	121	247	351	400	+14 %
dont fabrication artisanale de plats à emporter	1 398	4 543	7 404	7 742	7 579	-2 %

Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises ». Entreprises dont l'activité est principalement artisanale. Traitement ISM.

I. La création d'entreprise en chiffres

Dans l'artisanat des travaux publics, la dynamique d'installation reste positive, notamment dans les travaux de terrassement (1 860 entreprises créées, +4 %).

Dans l'artisanat du bâtiment, les créations sont en revanche toujours en baisse, suite au repli amorcé depuis 2015. En 2017, les installations ont

particulièrement chuté dans la construction de bâtiments (baisse de 5 %), la maçonnerie générale (-3 %), les travaux de peinture, vitrerie, revêtements (-6 %) et les autres travaux d'installation (ascenseurs, clôtures, stores, etc.). Quelques secteurs gagnent toutefois en attractivité, comme les travaux d'installation électrique (+4 %) ou les travaux d'étanchéification (+11 %).

Évolution des créations d'entreprises dans l'artisanat du bâtiment et des travaux publics entre 2007 et 2017

	2007	2009	2015	2016	2017	Évolution 2016-2017
Total bâtiment et travaux publics	50 816	77 607	60 876	58 016	57 100	-2 %
Construction de bâtiments résidentiels	3 100	3 799	4 060	3 444	3 266	-5 %
Génie civil	139	232	171	205	234	+14 %
Démolition, terrassement, forages et sondages	2 020	2 157	2 075	2 066	2 154	+4 %
Maçonnerie générale, couverture, étanchéification	15 178	23 074	16 512	16 270	15 939	-2 %
dont travaux de couverture, étanchéification	2 739	3 497	3 497	3 453	3 508	+2 %
dont maçonnerie générale et gros œuvre	10 203	13 492	10 651	10 760	10 393	-3 %
dont autres travaux de construction spécialisés	2 236	6 085	2 364	2 057	2 038	-1 %
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	11 746	18 194	13 807	13 206	13 339	+1 %
dont équipement électrique	5 671	9 434	6 996	6 606	6 889	+4 %
dont plomberie	5 630	7 971	6 386	6 229	6 108	-2 %
dont autres travaux d'installation	445	789	425	371	342	-8 %
Cloisonnement, travaux de finition	18 633	30 151	24 251	22 825	22 168	-3 %
dont plâtrerie	3 095	4 825	4 559	4 454	4 586	+3 %
dont travaux de menuiserie, serrurerie, métallerie	5 120	7 728	6 759	6 504	6 304	-3 %
dont revêtement des sols et des murs	2 434	4 071	3 034	2 878	2 794	-3 %
dont peinture, vitrerie, revêtements	7 984	13 527	9 899	8 989	8 484	-6 %

Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises ». Entreprises dont l'activité est principalement artisanale. Traitement ISM.

Dans l'artisanat de fabrication, les créations progressent dans le textile-habillement (+10 %), le travail du bois (+9 %), les activités de récupération (+14 %). Quelques activités de niches sont également attractives pour les entrepreneurs : la fabrication de chaussure (43 créations, +87 %), la maroquinerie (442 créations, +8 %), la fabrication de parfums (132 créations, +29 %). Les

fortes baisses sont concentrées dans quelques secteurs : les activités de pré-pressé (952 créations, -11 %), la fabrication de charpentes (206 créations, -12 %), la taille et le façonnage de pierres (228 créations, -17 %), la bijouterie-joaillerie (156 créations, -10 %) ou la prothèse dentaire (256 créations, -7 %).

Évolution des créations d'entreprises dans l'artisanat de fabrication entre 2007 et 2017

	2007	2009	2015	2016	2017	Évolution 2016-2017
Total fabrication	9 165	16 625	15 944	16 150	16 595	+3 %
Textile, habillement, cuir et chaussure	1 058	3 064	3 234	3 417	3 760	+10 %
dont textile	252	680	815	860	976	+13 %
dont habillement et fourrures	687	2 039	2 033	2 055	2 291	+11 %
dont cuir et chaussures	119	345	386	502	493	-2 %
Travail du bois	752	1 162	1 074	1 070	1 164	+9 %
Papier, imprimerie, reproduction	771	1 156	1 951	1 630	1 525	-6 %
Papier et carton	37	151	181	182	185	+2 %
Imprimerie et reprod. d'enregistrements	734	1 005	1 770	1 448	1 340	-7 %
Matériaux de construction, chimie, verre et céramique	855	1 292	1 228	1 276	1 327	+4 %
Industries extractives	36	35	47	37	38	+3 %
Industrie chimique et produits pharmaceutiques	92	141	206	207	285	+38 %
Produits en caoutchouc et plastique	136	126	127	130	140	+8 %
Fab. de verre et d'articles en verre	89	181	140	131	148	+13 %
Fab. d'autres produits minéraux non métalliques	502	809	708	771	716	-7 %
Travail des métaux	1 637	1 554	1 775	1 783	1 780	0 %
Métall., chaudronnerie, forge, trait. des métaux, méc. gén.	996	870	1 174	1 141	1 092	-4 %
Coutellerie, out., quinc. et autres ouvrages en métaux	173	282	260	300	286	-5 %
Fab. de machines et équipements	275	207	158	145	211	+46 %
Fab. de matériel de transport	193	195	183	197	191	-3 %
Fabrication de meubles	1 071	1 405	1 104	1 290	1 251	-3 %
Fabrication d'articles divers	1 501	4 105	3 234	3 293	3 370	+2 %
Prod informatiques, électroniques, optiques et électriques	232	297	292	321	322	0 %
Matériel médico-chirurgical et d'orthopédie	330	326	321	299	291	-3 %
Horlogerie bijouterie	494	1 873	1 702	1 726	1 678	-3 %
Fab. d'instruments de musique	73	140	99	132	143	+8 %
Autres activités manufacturières	372	1 469	820	815	936	+15 %
Réparation et installation de machines et d'équip. industriels	1 287	2 548	1 985	2 121	2 111	0 %
Récupération	233	339	359	270	307	+14 %

Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises ». Entreprises dont l'activité est principalement artisanale. Traitement ISM.

I. La création d'entreprise en chiffres

Dans les services, la hausse des installations reste portée par les activités de transport : outre les taxis/VTC (11 359 installations en 2017 et une progression de 13 % par rapport à 2016), les créations d'entreprises d'ambulances sont également en hausse (201, +10 %), de même que les créations d'entreprises de déménagement (138, +8 %).

Les services de nettoyage conservent également leur dynamisme (11 247, +10 %), de même que les soins de beauté (5 489 créations, +6 %) et la photographie (4 078, +5 %). L'effritement des créations se poursuit en revanche dans la coiffure (5 000, -4 %), les services automobiles (5 465, -7 %) et les activités de réparation (-6 %).

Évolution des créations d'entreprises dans les services entre 2007 et 2017

	2007	2009	2015	2016	2017	Évolution 2016-2017
Total services	19 978	44 200	45 160	46 967	48 947	+4 %
Services automobiles	2 960	5 741	5 974	5 872	5 465	-7 %
Transports	2 348	2 383	8 038	10 337	11 698	+13 %
Taxis-VTC	2 049	1 930	7 596	10 026	11 369	+13 %
Déménagement	84	164	179	128	138	+8 %
Ambulances	215	289	263	183	201	+10 %
Activités de réparation, hors automobile	2 633	9 272	5 332	4 584	4 315	-6 %
Ordinateurs et équipements de communication	1 204	2 981	1 725	1 424	1 303	-8 %
Biens personnels et domestiques	1 429	6 291	3 607	3 160	3 012	-5 %
Soins à la personne	7 107	14 193	10 595	10 383	10 489	+1 %
Coiffure	3 949	6 816	5 442	5 205	5 000	-4 %
Soins de beauté	3 158	7 377	5 153	5 178	5 489	+6 %
Autres services	4 930	12 611	15 221	15 791	16 980	+8 %
Fleuristes	852	836	663	671	662	-1 %
Activités photographiques	550	2 260	3 800	3 885	4 078	+5 %
Services administratifs et de soutien aux entreprises	265	217	211	220	215	-2 %
Services de nettoyage	2 805	7 194	9 609	10 234	11 247	+10 %
Blanchisserie teinturerie	333	457	367	314	311	-1 %
Services nca	125	1 390	571	467	467	0 %

Source : INSEE, base de données « démographie des entreprises ». Entreprises dont l'activité est principalement artisanale. Traitement ISM.

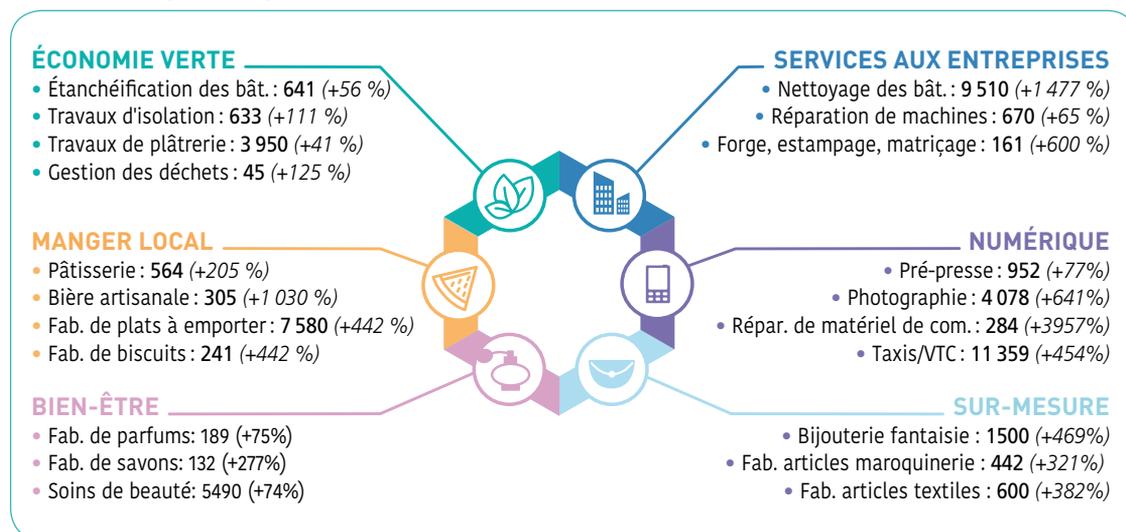
4 Dans les marchés en croissance, de plus en plus d'entrepreneurs entre 2006-2016

Le tissu artisanal s'adapte et évolue au gré des tendances de marché, ainsi que le montre l'évolution des immatriculations ces dix dernières années. De nombreux entrepreneurs de l'artisanat ont ainsi investi les marchés en croissance, en lien avec les nouveaux modes de consommation, de production ou de commercialisation.

Dans le BTP, les activités liées à la rénovation énergétique ont suscité de nombreuses vocations avec un nombre de créations en forte progression sur la période : dans les travaux d'étanchéification, 633 créations ont été enregistrées en 2017 contre 300 en 2007. Une même évolution est constatée dans les travaux de plâtrerie : 641 créations en 2017 contre 412 en 2007.

La fabrication artisanale de produits alimentaires tire également profit du nombre croissant de consommateurs « locavores », en recherche de produits du territoire : 305 entrepreneurs ont démarré une activité de fabrication artisanale de bières en 2017, alors qu'ils étaient 27 dix ans plus tôt. La transformation et conservation de fruits (confitures, marmelades, etc.) attire également de plus en plus de candidats : 106 en 2017 (40 en 2007). Le goût pour « le bien manger » a pour corolaire une montée en puissance des vocations d'entrepreneurs en pâtisserie (185 créations en 2007, 564 en 2017) ou en chocolaterie-confiserie (49 créations en 2007, 127 en 2017).

Nombre de créations en 2017 et évolution du nombre des créations d'entreprises entre 2007 et 2017



Source : INSEE, Démographie des entreprises.

I. La création d'entreprise en chiffres

Le développement du marché du bien-être se constate de même dans les chiffres : les créations d'entreprises artisanales de fabrication de parfum et de savons augmentent fortement. Les installations en « soins de beauté » sont passées de 3 158 en 2007 à 5 489 en 2017, un phénomène alimenté – comme en pâtisserie – par la forte attractivité du métier et le nombre croissant de jeunes diplômés.

L'artisanat de métiers d'art est en forte résurgence, une évolution portée par la recherche de produits sur mesure, personnalisés et le regain d'intérêt pour le geste artisanal : les créateurs sont de plus en plus nombreux à tenter l'aventure entrepreneuriale dans la maroquinerie (105 en 2007, 442 en 2017), la coutellerie en (10 en 2007, 73 en 2017), la fabrication de chaussures (11 en 2007, 43 en 2017), le tissage (8 en 2007, 33 en 2017), la facture instrumentale (73 en 2007, 143 en 2017), l'horlogerie (3 en 2007, 25 en 2017). Il est vrai que dans ces métiers où les professionnels exercent souvent seuls et où les postes de salariés sont rares, créer son entreprise est souvent le meilleur moyen d'exercer son art. Notons également qu'une part importante des créateurs exercent dans ces activités sous le régime du micro-entrepreneur.

L'impact de l'économie numérique se lit également dans les chiffres de la création d'entreprise, avec des répercussions souvent indirectes et inattendues : les technologies numériques ont par exemple révolutionné et ouvert le métier de photographe à de très nombreuses vocations (550 créations en 2007, 4 078 en 2017). Autre incidence, le marché de la téléphonie a conduit au développement d'un marché de la réparation d'équipements de communication (7 en 2007, 284 en 2017). Enfin, l'émergence de plateformes numérique a provoqué un « appel d'air » à l'origine de la croissance des installations de taxis/VTC (2 049 en 2007, 11 359 en 2017).

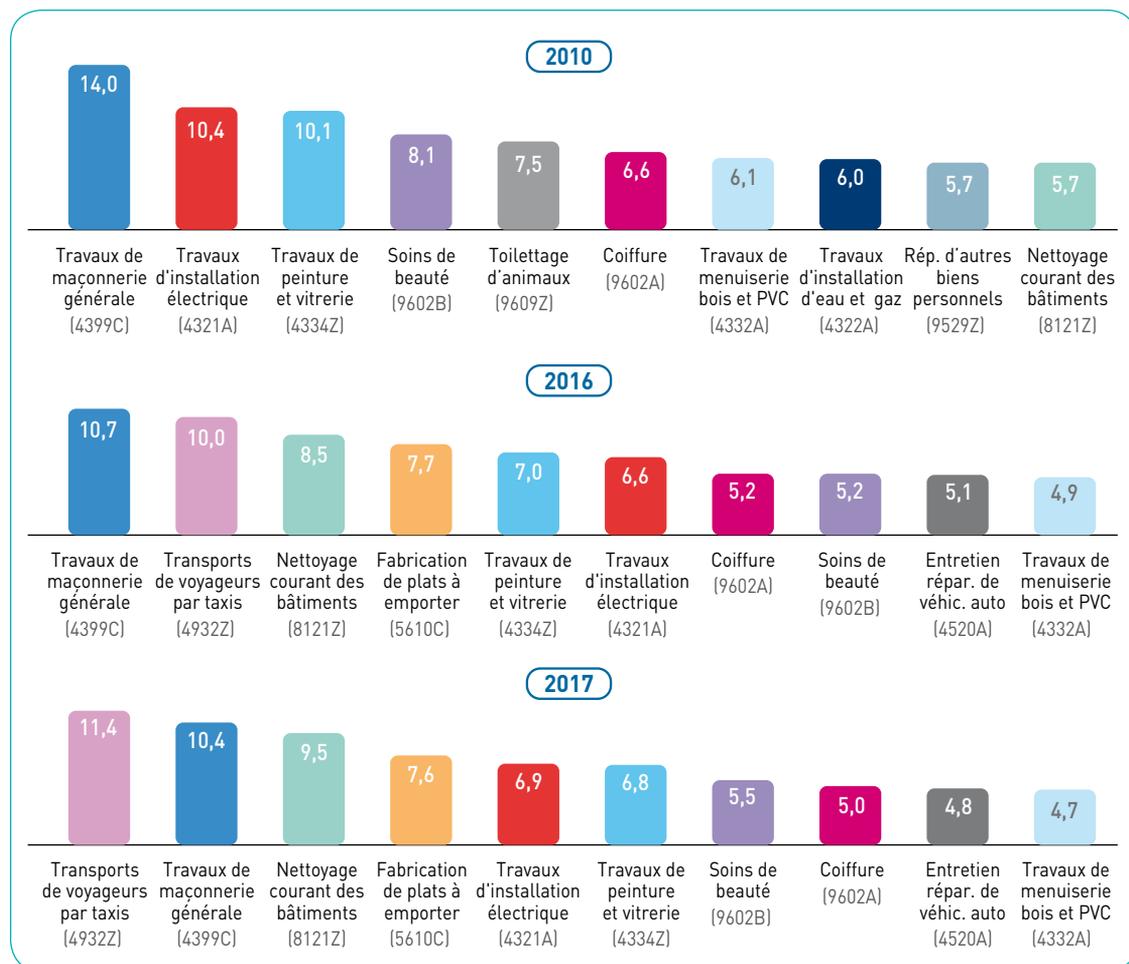
Enfin, les entreprises artisanales positionnées sur les marchés de professionnels ou d'entreprises évoluent en même temps que se réorganisent les PME et grandes entreprises et que sont externalisées certaines fonctions : c'est en partie ce qui explique sans doute le développement de l'activité de nettoyage des bâtiments (dont les créations d'entreprises sont passées de 603 en 2007 à 9 512 en 2017) ou de celles d'installation et de réparation de machines et équipements industriels. Dans la sous-traitance industrielle, l'activité de forge-estampage-matriçage est la plus dynamique.

5 Top 10 des activités d'installation

L'évolution du classement des activités ayant enregistré le plus grand nombre de créations est significatif des mutations sectorielles en cours. Si l'on retrouve dans ce palmarès une part significative de secteurs du BTP, quelques activités de service montent en puissance. Ainsi, en 2017, la première activité d'installation artisanale devient celle de taxi/VTC avec 11 400 installations (+13 % par rapport

à 2016), devant la maçonnerie générale. Le troisième secteur en nombre de créations est celui du nettoyage des bâtiments (9 510 créations). La fabrication artisanale de plats à emporter recule pour la première fois (7 580, -2 %), ce qui est peut-être un indicateur de maturation du marché du prêt à consommer ». Avec 4 100 créations, les activités photographiques se placent en 12^e position.

Évolution du top 10 des activités d'installation artisanale et nombre d'immatriculations (en milliers)



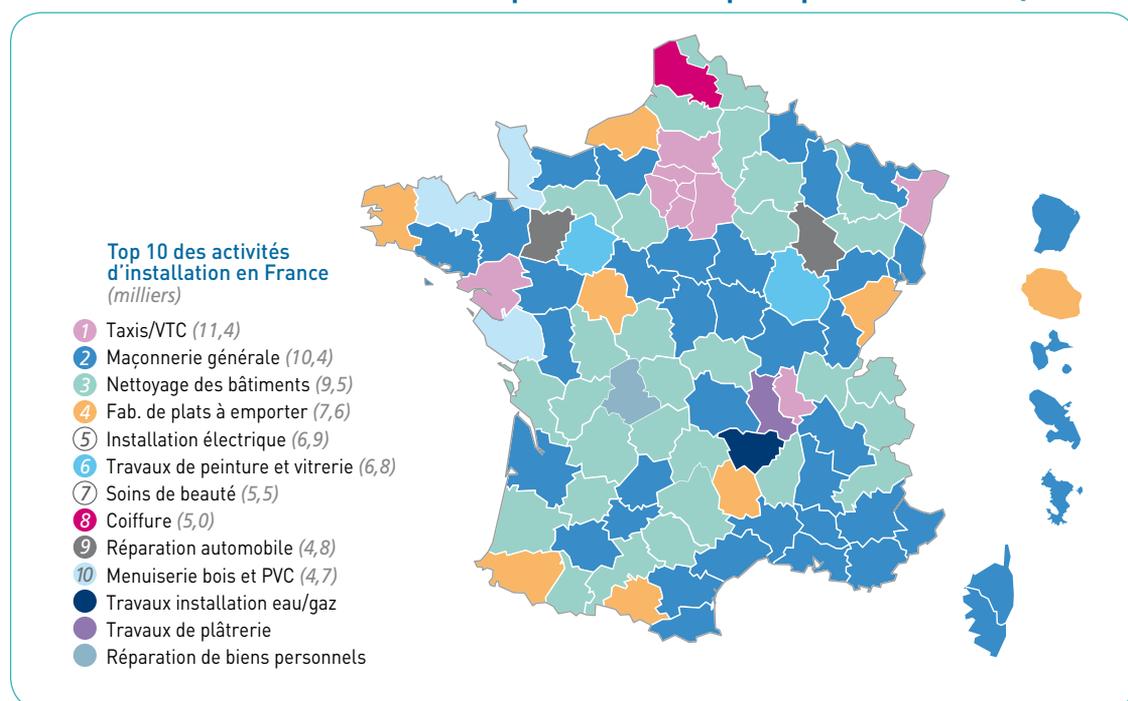
Source : INSEE, démographie des entreprises. Traitement ISM.

I. La création d'entreprise en chiffres

La cartographie départementale de la première activité d'installation artisanale montre que la suprématie de l'activité de maçonnerie générale fait désormais « jeu égal » avec celle de nettoyage des bâtiments. Cette dernière, auparavant bien implantée en Auvergne-Rhône-Alpes et en Nouvelle Aquitaine, se répand désormais dans les

Hauts-de-France et dans le Grand Est. Comme en 2015 et 2016, la création d'entreprises de taxis-VTC est la première activité d'installation en Île-de-France, avec toutefois un élargissement aux départements de l'Oise, du Rhône, de la Loire-Atlantique et du Bas-Rhin.

Premiers secteurs de créations d'entreprises artisanales par département en 2017



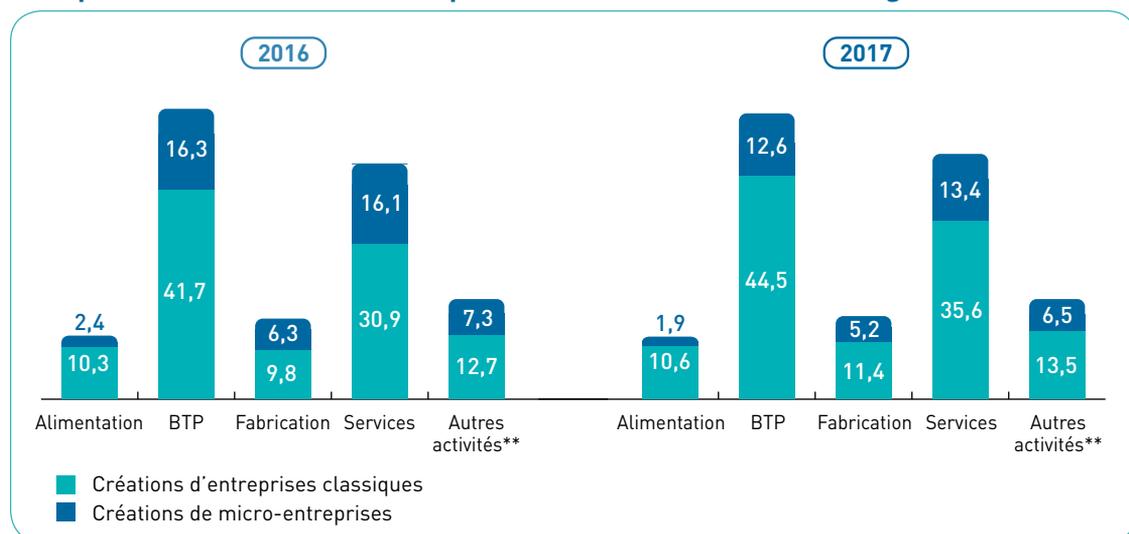
Source : INSEE, *Démographie des entreprises*. Clé de lecture : la coiffure est la première activité du Pas-de-Calais.

6 Les micro-entrepreneurs et leurs choix d'activité

En 2017, les micro-entrepreneurs sont numériquement plus nombreux à s'être installés dans les activités de services (13 350). En proportion, ils sont en revanche plus nombreux dans l'artisanat de fabrication : ils représentent 31 % des créateurs

de ce secteur, contre 27 % dans l'artisanat des services et 22 % dans l'artisanat du BTP. Ce choix de régime est en revanche plus rare dans les activités de l'alimentation (leur part est de 15 %).

Répartition des créateurs d'entreprises artisanales* en fonction du régime choisi



Source : INSEE, Démographie des entreprises.

*Selon l'INSEE, une création d'entreprise correspond à la « création de nouveaux moyens de production ». Les chiffres de la création d'entreprise artisanale diffèrent en conséquence de ceux des immatriculations au Registre des Métiers. En effet, une part des immatriculations artisanales concerne des entreprises déjà actives disposant d'un SIREN (cas des micro-entrepreneurs régularisant leur immatriculation ou d'entreprises démarrant une activité secondaire de type artisanal).

**Sont regroupés ici les créateurs d'entreprises immatriculés au Répertoire des Métiers mais dont le code d'activité principal n'est pas une activité artisanale. Ces derniers exercent donc une activité artisanale à titre secondaire.

Certaines activités se prêtent en effet plus facilement à un exercice sous régime micro-entrepreneur : il s'agit généralement d'activités supposant peu d'investissements à l'installation (selon l'enquête INSEE/SINE 2014⁽¹⁾, toutes activités confondues, un micro-entrepreneur sur deux ne procède

à aucun investissement lors de son installation) et/ou pouvant s'exercer en complément d'une activité salarié (selon la même enquête, 55 % des micro-entrepreneurs qui s'immatriculent exercent une activité principale sous ce régime, pour les autres il s'agit d'une activité de complément).

(1) voir INSEE Première, N° 1615-2016 – Auto-entrepreneurs immatriculés en 2014 : 54 % de ceux qui démarrent en font leur activité principale.

I. La création d'entreprise en chiffres

Le choix de ce régime est fréquent parmi les créateurs de certaines activités de métiers d'art (71 % en restauration d'objets d'art, 69 % en céramique, 41 % en coutellerie, etc.). Les micro-entrepreneurs sont également nombreux parmi les créateurs des autres travaux de finition du BTP (53 %), des activités de photographie (51 %),

du toilettage d'animaux (40 %). Le régime est en revanche rare parmi les créateurs de l'artisanat commercial, notamment dans les activités exercées en boutique (métiers de bouche, blanchisserie, fleuristerie...) ou dans certaines activités du BTP exercés dans le cadre de chantiers importants.

Palmarès des activités comptant la plus grande part de créateurs micro-entrepreneurs en 2017



Source : INSEE, démographie 2017.

Clé de lecture : en 2017, 71 % des créations d'entreprises dans l'activité de restauration d'objets d'art l'ont été sous le régime micro-entrepreneur.

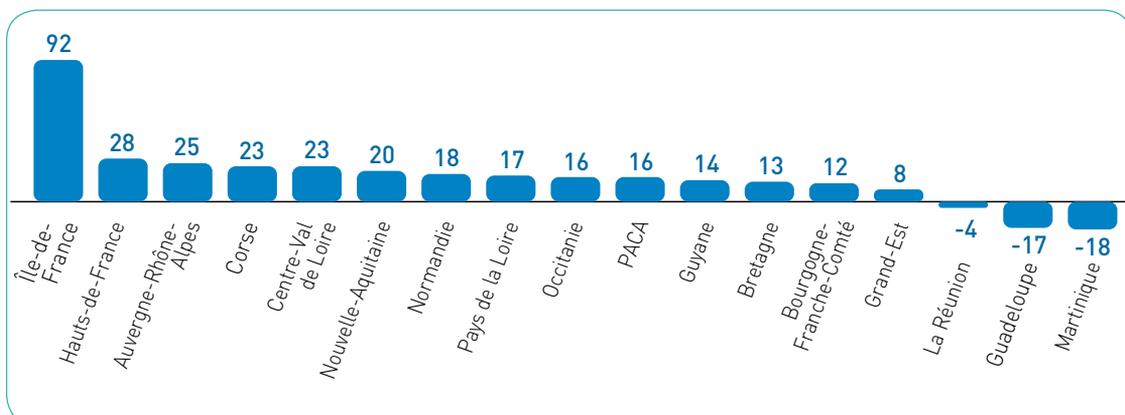
7 Une dynamique entrepreneuriale plus forte en région Île-de-France

Dans les régions, l'évolution des créations d'entreprises entre 2007 et 2017 suit une trajectoire ascendante commune jusqu'en 2010. À partir de 2011, le nombre de créations d'entreprises se stabilise, avant de décrocher à la baisse en 2015, à l'exception de l'Île-de-France.

Sur la période 2007-2017, le nombre de créations d'entreprises artisanales affiche une croissance particulièrement forte en Île-de-France (+92 %). La progression est bien moindre dans les autres régions :

- dans les régions Hauts-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes, qui se situent au second et troisième rang en matière de progression du nombre de créations, l'indice est trois fois moins élevé ;
- parmi les régions de métropole, l'indice le plus faible est celui de la région Grand Est ;
- dans trois départements d'outre-mer (La Réunion, Guadeloupe, Martinique), le nombre de créations d'entreprises artisanales est en baisse sur la décennie.

Évolution de la dynamique entrepreneuriale dans les régions, variation entre les années 2007 à 2009 (indice 100) et les années 2015 à 2017



Source : INSEE, démographie des entreprises. L'évolution indique la variation entre la moyenne des créations d'entreprises artisanales pour les années 2007 à 2009 et la moyenne des années 2015 à 2017. Périmètre : entreprises artisanales à titre principal. Traitement ISM.

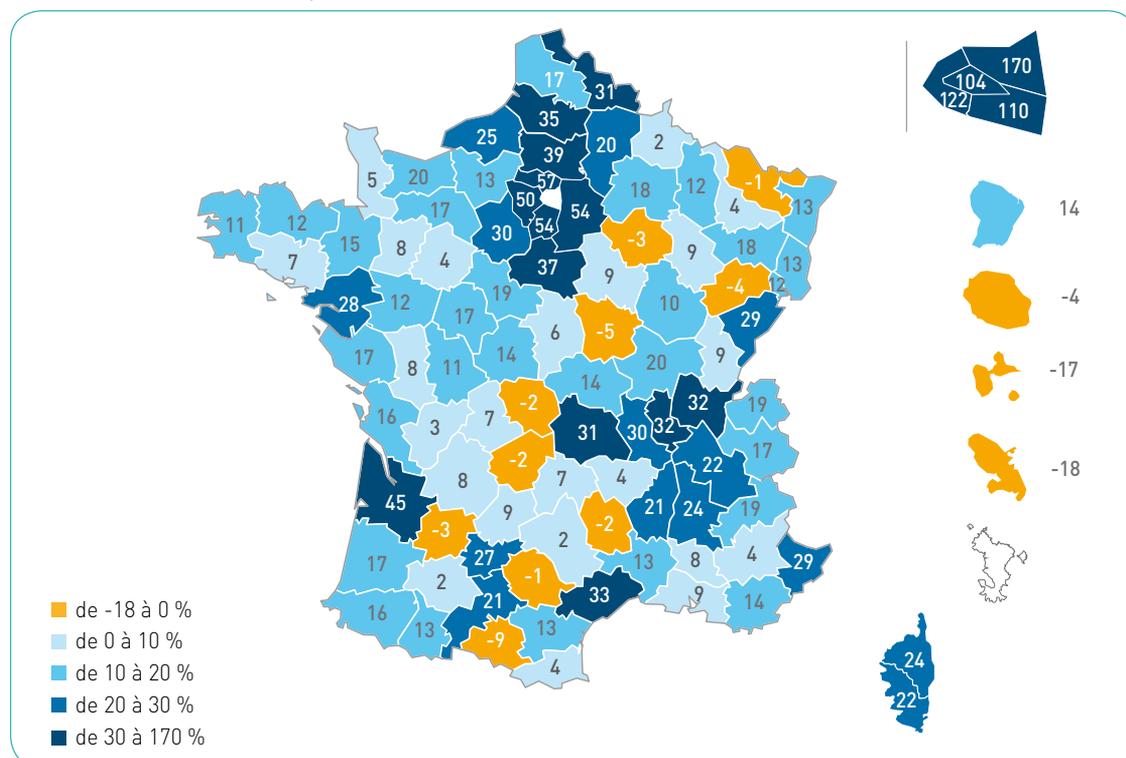
I. La création d'entreprise en chiffres

L'analyse des taux d'évolution par départements indique également de fortes disparités au sein des territoires régionaux. En Île-de-France, c'est le département de Seine-Saint-Denis qui a connu la progression la plus forte des installations artisanales (indice 170). Les créations de Paris et de la petite couronne ont deux fois plus progressé que ceux de la grande couronne. La dynamique est également très forte dans les départements frontaliers de l'Île-de-France (Oise, Eure-et-Loir, Loiret). Dans les autres régions, les dynamiques entrepreneuriales sont plus fortes dans les départements des métropoles régionales : Gironde (avec une évolution de + 45 %),

Hérault (+33 %), Alpes-Maritimes (+29 %), Rhône (+32 %), Puy-de-Dôme (+31 %), Loire-Atlantique (+28 %), Doubs (+29 %), Nord (+31 %). Seuls les départements du Bas-Rhin, d'Ille-et-Vilaine, de Moselle échappent à cette tendance.

Outre les DOM, une dizaine de départements métropolitains ont également un nombre de créations d'entreprises artisanales en baisse sur la décennie : la Moselle ; l'Aube, la Haute-Saône, la Nièvre, la Creuse, la Corrèze, le Lot-et-Garonne, la Lozère, le Tarn et l'Ariège.

Évolution des créations d'entreprises artisanales par département – variation entre les années 2007 à 2009 (base 100) et 2015 à 2017



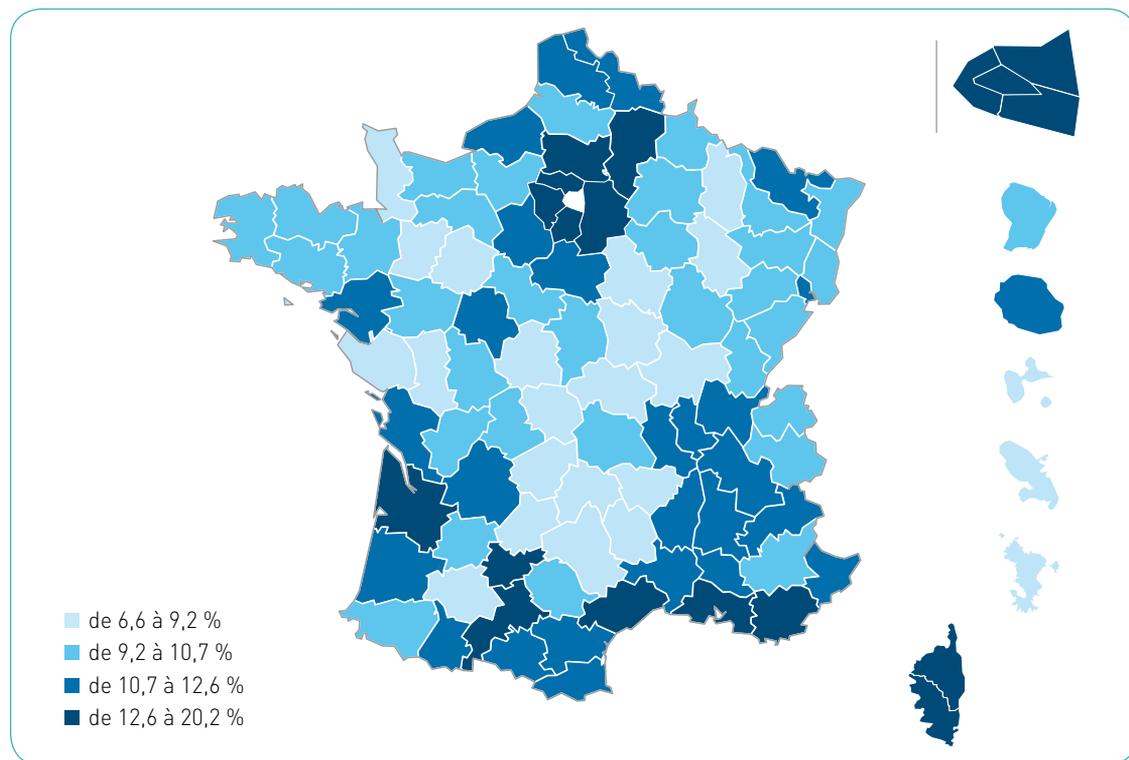
Source : INSEE, Démographie des entreprises. Traitement ISM.

8 Des taux de création plus élevés dans la moitié sud du territoire

La dynamique d'évolution des installations s'explique en partie par l'importance du taux de création (nombre d'immatriculations rapporté au nombre total d'entreprises artisanales), c'est-à-dire le taux de renouvellement du tissu artisanal (hors reprises par rachat de parts sociales). Ce taux est également disparate d'un territoire à l'autre : il varie ainsi du simple au triple selon les départements (de 6 % à 20 %).

Il est ainsi plus élevé en Île-de-France, en Sud-Picardie, dans le littoral méditerranéen, dans le sud-ouest atlantique et la Corse. Les taux de création sont également supérieurs à la moyenne dans le bassin rhodanien. Les taux de renouvellement les plus faibles (<7 %) sont observés dans les départements du Cantal, de la Lozère et de la Haute-Loire.

Taux de création d'entreprise artisanale en 2016



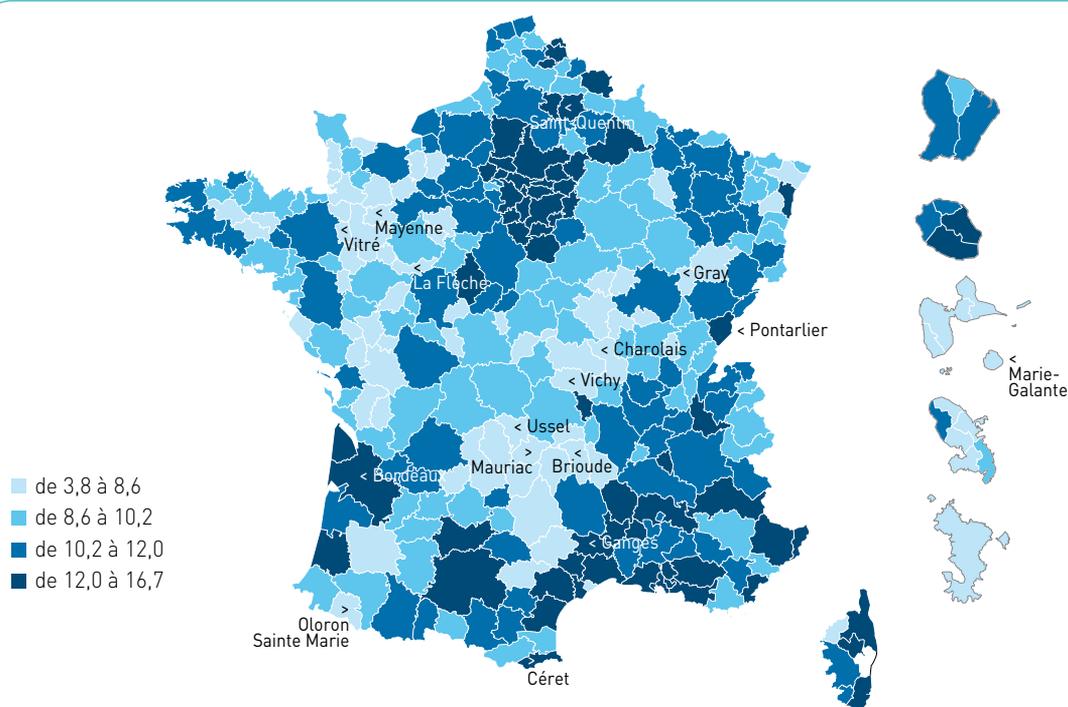
Source : INSEE, Démographie des entreprises. Périmètre : entreprises artisanales à titre principal. Traitement ISM.

I. La création d'entreprise en chiffres

Si l'on pousse cette analyse à l'échelle des zones d'emploi, sept des douze taux de création les plus élevés sont enregistrés en Île-de-France, les trois premiers étant ceux d'Orly, Roissy-Sud-Picardie et Paris. Les autres zones d'emploi figurant dans ce palmarès et extérieures à l'Île-de-France sont celles

de Pontarlier, Bordeaux, Saint-Quentin, Céret et Ganges. Les zones d'emploi enregistrant les taux de création les plus faibles sont localisées dans les confins de la Normandie, de la Bretagne et des Pays de la Loire (La Mayenne, Vitré, La Flèche), le Massif Central (Ussel, Brioude, Mauriac, Vichy).

Taux de création d'entreprise artisanale en 2016 par zones d'emploi



PALMARÈS DES TAUX DE CRÉATION D'ENTREPRISES ARTISANALES PAR ZONES D'EMPLOI (2017)

Les plus élevés

- | | |
|-------------------------------|-----------------------|
| 1. Orly (17) | 7. Bordeaux (14) |
| 2. Roissy Sud Picardie (16) | 8. Saint-Quentin (14) |
| 3. Paris (16) | 9. Créteil (14) |
| 4. Montereau Fault Yonne (15) | 10. Cergy (14) |
| 5. Marne la Vallée (15) | 11. Céret (14) |
| 6. Pontarlier (15) | 12. Ganges (14) |

Les moins élevés

- | | |
|---------------------|----------------------------|
| 1. Saint-Flour (6) | 7. Ussel (6) |
| 2. Vichy (6) | 8. Gray (6) |
| 3. Brioude (6) | 9. Oloron Sainte-Marie (6) |
| 4. La Mayenne (6) | 10. Vitré (6) |
| 5. La Flèche (6) | 11. Mauriac (4) |
| 6. Le Charolais (6) | 12. Marie-Galante (3) |

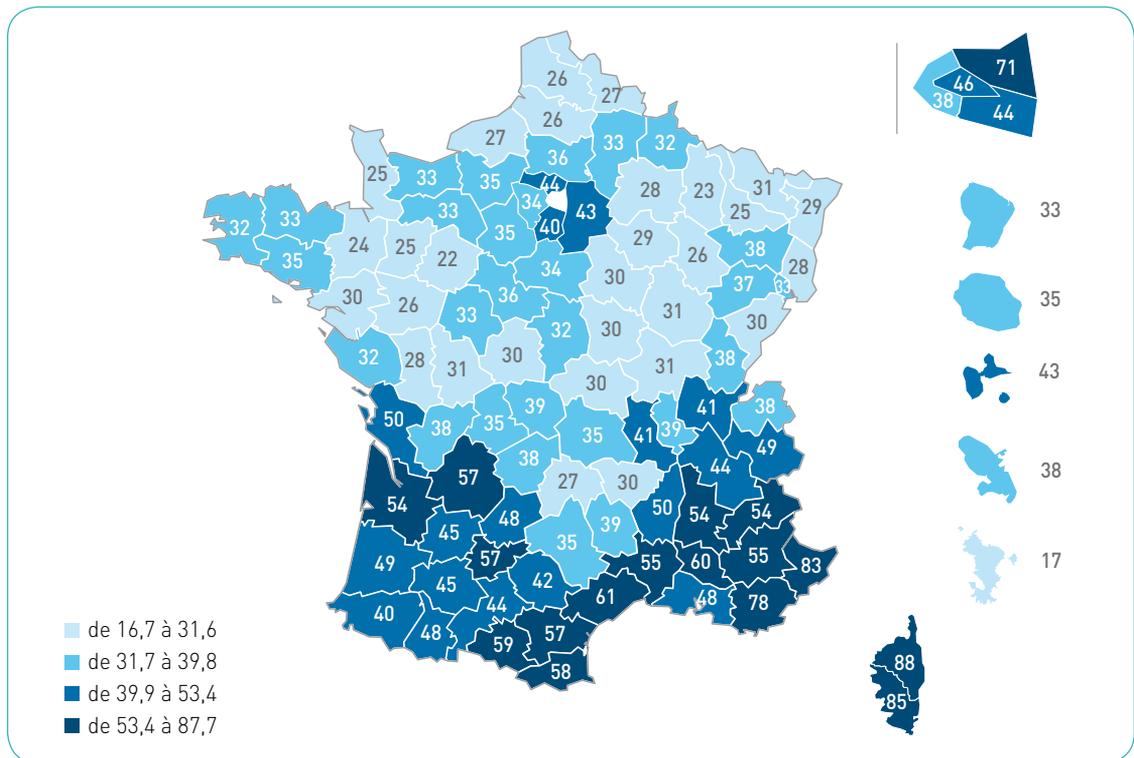
Source : INSEE, Démographie des entreprises. Traitement ISM.

Pour analyser la dynamique entrepreneuriale, un autre indicateur est la propension de la population en âge de s'installer à créer une entreprise artisanale. En 2017, le taux moyen était de 40 créateurs d'entreprises pour 10 000 adultes de 20 à 59 ans.

Selon les départements, ce taux varie également du simple au triple. La carte oppose la moitié

nord de l'hexagone, moins entrepreneuriale, au sud. Les taux les plus faibles sont enregistrés dans la Sarthe et la Meuse (avec respectivement 22 et 23 créateurs d'entreprises artisanales pour 10 000 adultes de 20 à 59 ans). Les départements affichant les scores les plus élevés sont la Haute-Corse (88), la Corse du Sud (85), les Alpes Maritimes (83), le Var (78), puis la Seine-Saint-Denis (71).

Part de créations d'entreprises artisanales pour 10 000 habitants âgés de 20 à 60 ans



9 94 % des entreprises artisanales se créent sans salarié

En 2017, 94 % des créations d'entreprises artisanales ont concerné des entreprises sans salarié, alors que cette part n'était que de 80 % en 2007.

Ce phénomène est imputable en partie au régime du micro-entrepreneur. La mutation des formes d'entrepreneuriat et d'emploi semble toutefois plus globale, dans la mesure où le nombre d'entreprises se créant avec des emplois salariés a également baissé en valeur absolue : en 2007, 18 845 entreprises artisanales se créaient avec des emplois salariés ; ce nombre était ramené à 12 131 en 2012, 10 263 en 2016 et 9 968 en 2017. Le phénomène est peut-être également

lié à la baisse des reprises d'entreprise durant la période.

En 2017, le reflux du régime micro-entrepreneur constaté à partir de 2015 ne conduit pas à un retournement de tendance. On constate en revanche une progression du nombre d'entreprises créées avec 6 salariés et plus. La taille au démarrage de l'activité est corrélée à la nature de l'activité. C'est dans les métiers de bouche (boulangerie, boucherie, poissonnerie, etc.) que la part d'entreprises employeuses est la plus importante (il s'agit également des secteurs où la part de créations par reprise est la plus importante).

Évolution du nombre d'entreprises artisanales par taille d'effectif salarié

	2007		2012		2016		2017	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
0 salarié	75 762	80 %	151 088	93 %	143 497	93 %	145 241	94 %
1 à 2 salariés	15 065	16 %	9 787	6 %	8 571	6 %	8 239	5 %
3 à 5 salariés	2 940	3 %	1 735	1 %	1 222	1 %	1 130	1 %
Plus de 6 salariés	840	1 %	609	-	470	-	599	-
Total	94 607	100 %	163 219	100 %	153 760	100 %	155 209	100 %

Source : INSEE, démographie des entreprises. Traitement ISM.

10 64 % des entreprises artisanales créées ont un statut d'entreprise individuelle

Le développement des installations sous le régime micro-entreprise a conduit à une forte augmentation des créations d'entreprises individuelles. En 2016, 64 % des immatriculations ont

un statut d'entreprise individuelle (la part était de 57 % en 2007). Le nombre d'entreprises sous forme sociétaire demeure pourtant tendanciellement en hausse, en valeur absolue.

Nombre de créations d'entreprises artisanales par formes juridiques (en milliers)



Source : INSEE, démographie des entreprises. Ensemble des entreprises artisanales. Traitement ISM.

Le choix du statut varie selon les territoires :

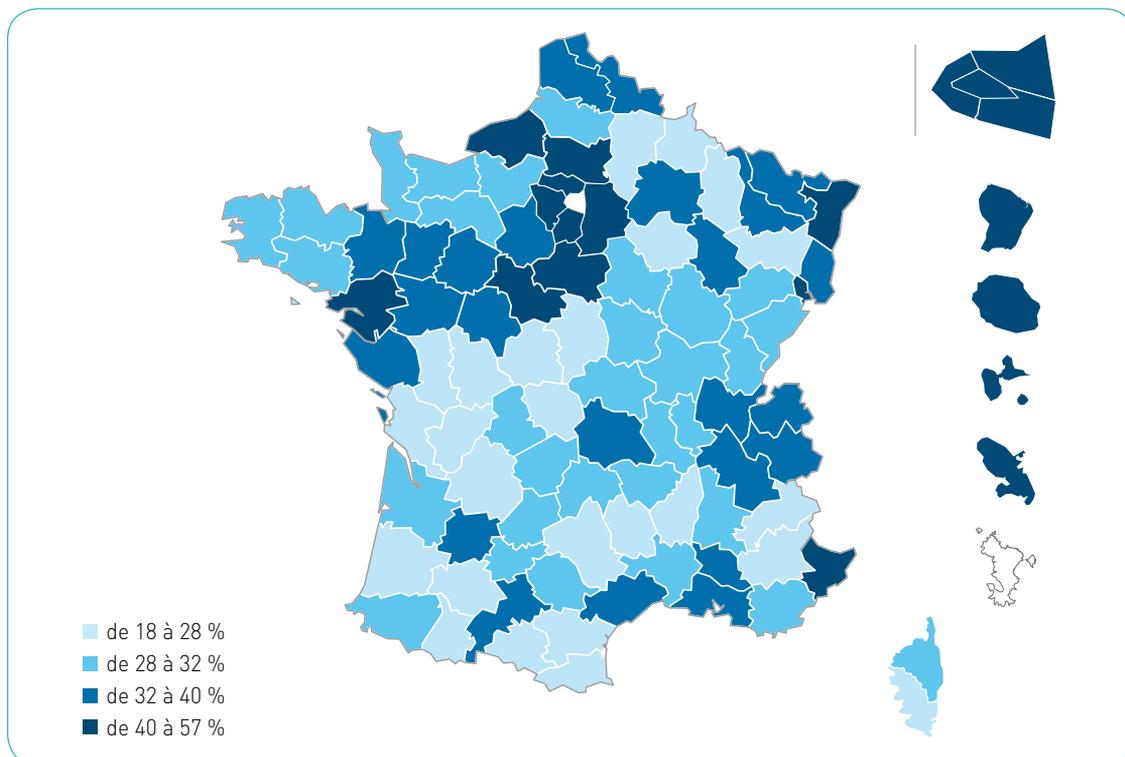
- la part des entreprises créées sous une forme sociétaire est plus élevée dans le quart Nord-Ouest et dans le bassin parisien, ainsi qu'en Alsace-Moselle (un phénomène qu'explique le statut particulier de l'artisanat dans ces départements) ;
- au sein des régions, on remarque également que les taux sont souvent plus élevés dans

les départements des villes-métropoles (Nord, Bouches du Rhône, Rhône-Isère, Puy-de-Dôme, Loire-Atlantique, Hérault, Haute-Garonne, etc.) ;

- le choix du statut d'entreprise individuelle est le plus fréquent en région Nouvelle Aquitaine, dans les départements champenois, ainsi que dans les départements pyrénéens et du Sud du Massif-Central.

I. La création d'entreprise en chiffres

Part des sociétés parmi les entreprises artisanales créées en 2017



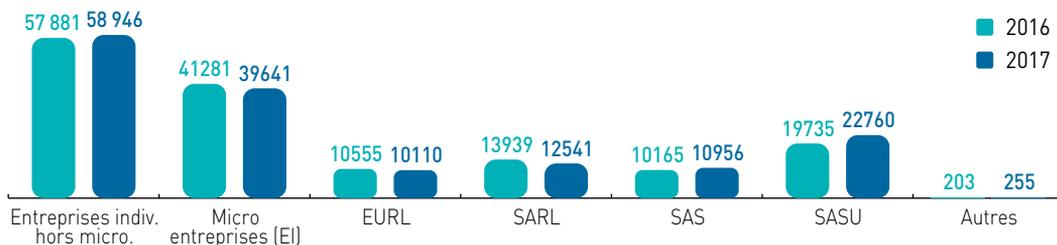
Source : INSEE, démographie des entreprises – Ensemble des entreprises artisanales - traitement ISM.

Concernant les formes morales, on constate également une évolution dans le choix des statuts. Ainsi, le statut de Société par actions simplifiée (SAS), dont le dirigeant est salarié, rencontre un succès important : 22 % des créateurs d'entreprises artisanales ont opté pour ce statut en 2017 (dont 68 % sous la forme unipersonnelle : SASU).

Cette part était de 20 % en 2016. La part d'entrepreneurs ayant choisi le statut de Société anonyme à responsabilité limitée (SARL) poursuit son recul et passe à 15 % (16 % en 2016). Parmi ces dernières, 45 % sont des SARL unipersonnelles (EURL).

64 % des entreprises artisanales créées ont un statut d'entreprise individuelle

Les créations d'entreprises artisanales: le choix de la forme juridique

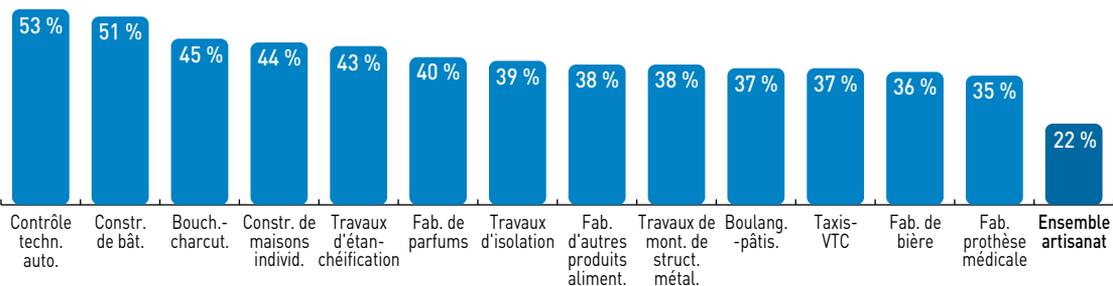


Source : INSEE, démographie des entreprises.

Le choix du statut de SAS/SASU est le plus fréquent dans l'activité de contrôle technique automobile (53 % de l'ensemble des créateurs en 2017), dans la construction de bâtiments (51 %) et de

maisons individuelles (44 %). Le choix de ce statut est également fréquent dans les métiers de bouche (boucherie-charcuterie : 45 %, boulangerie-pâtisserie : 37 %).

Activités dans lesquelles le choix du statut SAS/SASU est le plus fréquent parmi les créateurs d'entreprises artisanales en 2017



Source : INSEE, démographie des entreprises.

ZOOM SUR LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE ARTISANALE

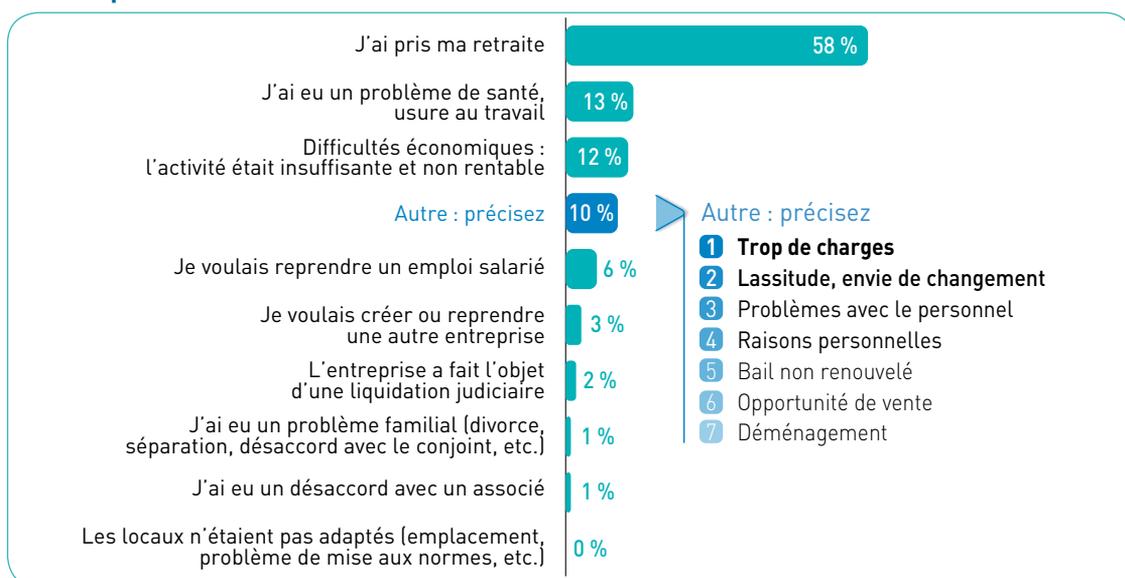
Ce dossier est réalisé à partir des résultats d'une enquête menée fin 2017 par l'Institut Supérieur des Métiers auprès d'un échantillon de 1682 dirigeants d'entreprises artisanales ayant cessé leur activité dans les 24 mois précédents. La population enquêtée a été définie en fonction des radiations opérées au Répertoire des Métiers. N'ont été retenues que les entreprises ayant plus de 5 ans d'ancienneté au moment de leur radiation (hors micro-entrepreneurs).

L'objectif était de mesurer la part de dirigeants ayant cherché un repreneur et, en cas de projet de transmission, d'analyser la part de projets ayant abouti, ainsi que le profil des repreneurs.

Un grand nombre d'entreprises artisanales cessent leur activité chaque année. Pour les entreprises de plus de 5 ans (hors micro-entreprises), ces cessations d'activité sont motivées dans 58 % des cas par un départ à la retraite.

Pour les cessations d'activité hors départs à la retraite, les problèmes de santé et d'usure au travail ainsi que les difficultés économiques sont les principaux motifs de cessation. Ces cessations sont contraintes dans 44 % des cas, volontaires pour 56 %.

Pour quelle raison avez-vous cessé votre activité ?



Source : enquête ISM 2018 – base : 1 111 répondants.

73 % des projets de transmission portent sur un triptyque : bail commercial + clientèle + équipement. Les ventes de locaux professionnels ne représentent que 7 % des projets de transmission.

Les autres cas principaux sont principalement :

- des cessions de parts à associés ;
- des ventes de portefeuille clientèle (fichier clientèle, contrats, etc.), parfois avec l'équipement

associé à l'activité, sans bail. Ces cas sont plus fréquents dans les activités de service.

Activités particulières :

- taxis : vente de la licence, de la clientèle, voire du véhicule ;
- vente de produits alimentaires sur marchés : sont transmis l'emplacement et l'équipement.

12 Seul un dirigeant sur deux a cherché à transmettre son entreprise

Seuls 48 % des dirigeants ayant cessé leur activité ont cherché à vendre ou transmettre leur entreprise. Les projets de transmission sont plus fréquents dans les activités de l'alimentation (2 cas sur 3) et sont moins répandus dans le BTP (un sur trois).

Outre le secteur, la taille de l'entreprise est déterminante : un projet de transmission a été envisagé pour un tiers des entreprises sans salarié, contre 82 % des entreprises de plus de 6 salariés.

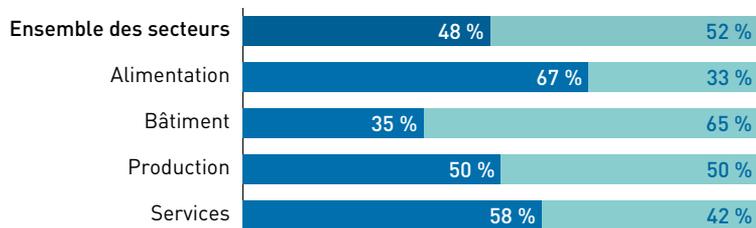
La santé financière de l'entreprise a également un impact : en cas de situation financière solide, un projet de transmission est envisagé dans 81 % des cas (contre 60 % des entreprises en difficulté financière).

À noter enfin : il y a plus souvent un projet de transmission pour les entreprises sous statut de société (61 % contre 44 % pour les entreprises individuelles).

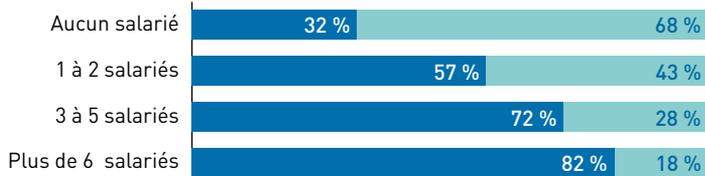
Avez-vous essayé de vendre / transmettre votre entreprise ?

Par secteur

■ Oui
■ Non



Par taille d'entreprise



Par situation financière



Source : enquête ISM 2018 – base : 1 682 répondants.

En revanche, l'âge du dirigeant a moins d'incidence sur l'existence d'un projet de transmission, même si la part des dirigeants ayant cherché à vendre et transmettre leur entreprise est un peu

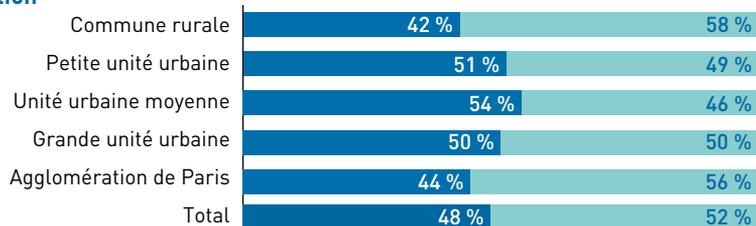
plus élevée chez les plus de 55 ans. La localisation (urbaine/rurale) paraît également moins déterminante que l'activité ou la taille de l'entreprise.

Avez-vous essayé de vendre / transmettre votre entreprise ?

En fonction de l'âge du dirigeant



En fonction de la localisation



Source : enquête ISM 2018 – base : 1 682 répondants.

13 Toutes les entreprises ne sont pas transmissibles

Les dirigeants ayant cessé leur activité et n'ayant pas cherché à transmettre leur entreprise expliquent cette absence de projet par la faible valeur de l'entreprise (42 %) ou la non-rentabilité de l'activité (19 %). Cette situation est plus fréquente parmi les entreprises qui n'employaient pas de salarié.

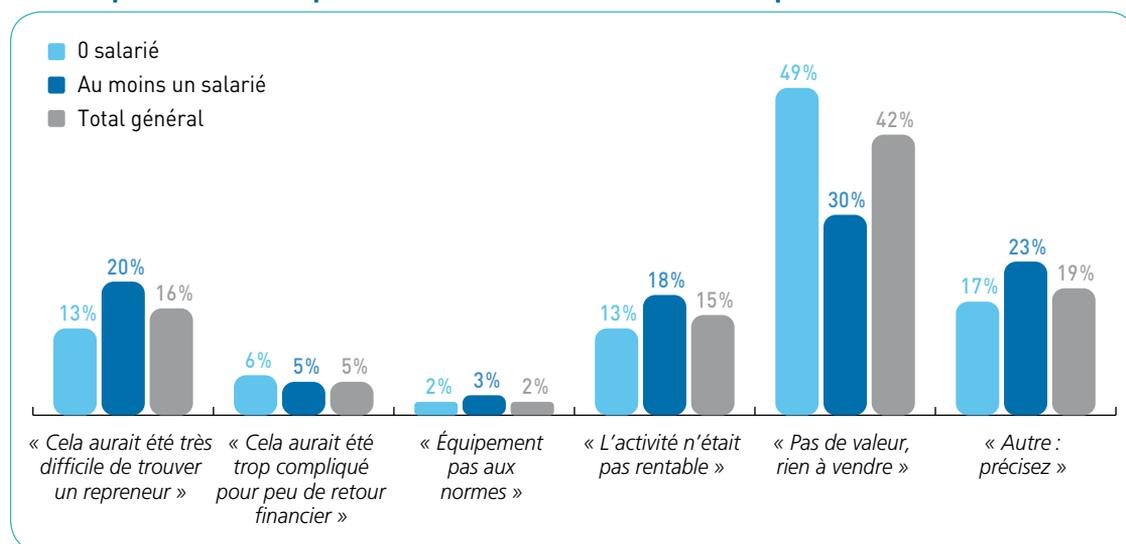
Un nombre important de dirigeants a également reculé devant les difficultés à trouver un repreneur :

- pour 22 %, « cela aurait été très difficile de trouver un repreneur » ;
- pour 11 %, « cela aurait été trop compliqué pour peu de retour financier ».

D'autres raisons sont également évoquées :

- pour 6 %, le frein était immobilier (en effet, 44 % des dirigeants interrogés ont une seule et même adresse pour le siège de l'entreprise et leur habitation, une proportion qui s'élève à 65 % dans le secteur du BTP). Au moment de la cessation d'activité, ces derniers préfèrent souvent conserver leur domicile ;
- des problèmes de santé ;
- la reprise d'une autre activité et le manque de temps pour s'occuper du projet.

Pourquoi n'avez-vous pas cherché à transmettre votre entreprise ?



Source : enquête ISM 2018 – base : 874 répondants.

14 Trouver un repreneur : peu de leviers mobilisés

Les organismes spécialistes de l'accompagnement à la transmission/reprise sont globalement peu mobilisés par les dirigeants cessant leur activité pour trouver un repreneur. Ces derniers ont généralement pour premier réflexe de solliciter leur entourage familial (23 % des entreprises), des salariés (22 %). Parmi les autres leviers, le bouche-à-oreille (auprès des clients, concurrents, proches...) est le plus utilisé : une partie des dirigeants se limite d'ailleurs à ce premier réseau de proximité.

Parmi les réseaux d'accompagnements, les experts-comptables sont les premiers mobilisés (14 %) devant les chambres de métiers et de l'artisanat (12 %). Les syndicats professionnels, les banques, les notaires, avocats et fiscalistes sont peu sollicités. Les entreprises de l'alimentation sollicitent plus les agences immobilières et les sites internet spécialisés. Dans un cas sur sept, les dirigeants ont été démarchés directement par un ou plusieurs repreneurs.

Comment avez-vous procédé pour chercher un repreneur ? (plusieurs réponses possibles)



Source : enquête ISM 2018 – base : 645 répondants.

15 71 % des projets de transmission aboutissent

Hors projets de transmission familiale, à un salarié ou à un associé, le nombre de repreneurs rencontrés est de trois en moyenne. Ce nombre est un peu plus élevé dans les activités de l'alimentation et de production et dans les entreprises employeuses. 8 % des cédants n'ont rencontré aucun repreneur potentiel, 29 % n'ont eu qu'un seul contact.

71 % des cédants ont finalement réussi à transmettre leur entreprise (66 % dans l'artisanat du BTP). Ce taux augmente avec la taille de l'entreprise et atteint 94 % pour les entreprises de 10 salariés et plus.

Le taux de réussite varie également en fonction du profil de repreneur envisagé initialement : seuls 53 % des projets de transmission à un proche ont abouti, alors que ce taux atteint 84 % pour les transmissions envisagées avec un membre de la famille. Dans plus de la moitié des cas, le processus de transmission dure plus d'un an (une durée inférieure pour les cas de transmission familiale). L'échec de la transmission est principalement imputé au manque de rentabilité de l'activité. Sont également évoqués le manque d'étoffe des repreneurs (16 %) et les problèmes de financement (prêt bancaire refusé). Au total, c'est donc une entreprise sur trois qui se transmet.

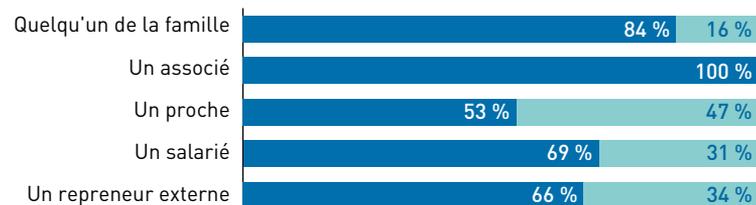
Avez-vous finalement réussi à transmettre ?

Par secteur

■ Oui
■ Non



En fonction du profil du repreneur



En fonction de la taille de l'entreprise

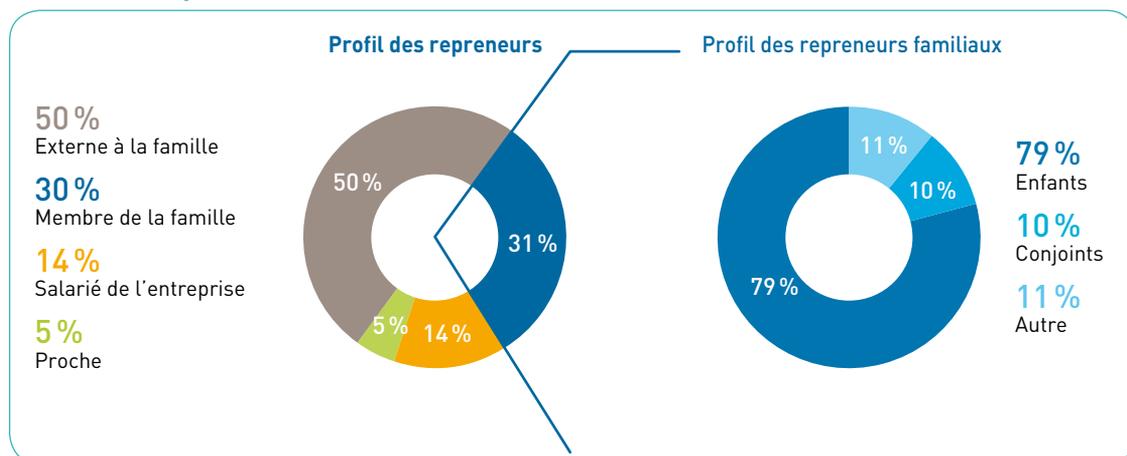


Source : enquête ISM 2018 – base : 645 répondants.

16 Profil et critères de sélection du repreneur

Selon l'enquête menée, les repreneurs sont pour 55 % d'entre eux externes à l'entreprise (dont 5 % des proches). 31 % sont des membres de la famille (dans 80 % des cas, il s'agit des enfants des cédants), 14 % sont des salariés.

Profil des repreneurs



Source : enquête ISM 2018 – base : 645 répondants.

Les reprises externes sont plus fréquentes dans le cas d'entreprise sans salarié, où elles représentent 72 % des cas. La proportion est également plus élevée dans le secteur de l'alimentation (63 %). Les transmissions familiales sont plus importantes dans l'artisanat du BTP (près d'une transmission sur deux s'opère ainsi dans un cadre familial) et dans l'artisanat de fabrication (38 %). Les transmissions à un salarié (ou un ancien salarié) sont quant à elles concentrées dans l'artisanat du BTP et dans l'artisanat des services.

Les deux premiers critères de choix du repreneur sont la relation de confiance (43 % des cédants) et la compétence professionnelle (34 %). Les cédants cherchant un repreneur externe ont pour premier critère « le montant de l'offre » (26 %) et la compétence professionnelle. Les critères de « pérennité de l'entreprise » et de « maintien des emplois » augmentent avec la taille de l'entreprise à céder.

II. Zoom sur la transmission d'entreprise artisanale

Profil des repreneurs (par secteur et taille d'entreprise)

	Le repreneur est externe à l'entreprise	Le repreneur est un membre de la famille	Le repreneur est un proche	Le repreneur était un (ancien) salarié de l'entreprise
Alimentation	63 %	25 %	4 %	8 %
BTP	30 %	48 %	4 %	18 %
Fabrication	57 %	38 %	1 %	4 %
Services	58 %	18 %	7 %	18 %
Total général	50 %	31 %	5 %	14 %
o salarié	72 %	18 %	7 %	2 %
Au moins un salarié	44 %	35 %	4 %	18 %

Source : Enquête ISM 2018. Base : entreprises artisanales de plus de 5 ans ayant cessé leur activité (hors micro-entrepreneurs).

Quels étaient vos critères pour le choix du repreneur ?

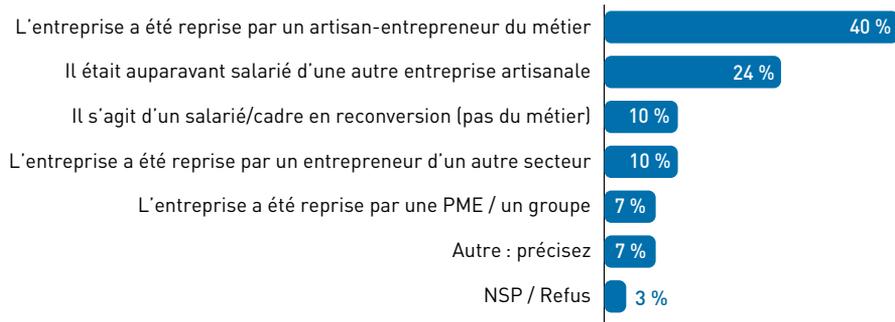


Source : enquête ISM 2018 – base : 645 répondants.

Les repreneurs (hors transmissions familiales ou à un salarié) sont pour 40 % des artisans-entrepreneurs du métier. Il s'agit alors soit de multi-entrepreneurs (des artisans à la tête de plusieurs entreprises), soit d'un achat après revente d'une autre entreprise. Un quart des repreneurs sont

d'anciens salariés du métier. 20 % des repreneurs sont issus d'un autre secteur professionnel (dont 10 % de cadres en reconversion). 7 % des repreneurs sont des PME. Les autres cas signalés sont principalement des associés ou des demandeurs d'emploi.

Quelle est l'origine professionnelle du repreneur ?



Source : enquête ISM 2018 – base : 231 répondants.

Annexe méthodologie

Deux méthodes sont utilisées dans ce document pour circonscrire le champ de l'artisanat :

1. Sources INSEE

Dans la source SIRENE-INSEE, ont été considérées comme artisanales les entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers, conformément à la définition juridique.

L'INSEE (base démographie des entreprises) dispose de cette variable, ce qui permet de circonscrire précisément l'ensemble des entreprises artisanales. En revanche, les fichiers INSEE ne permettent pas actuellement de distinguer les entreprises dont l'activité artisanale est exercée à titre principal (c'est-à-dire réalisant la majorité de leur chiffre d'affaires d'une activité artisanale), de celle dont l'activité artisanale est exercée à titre secondaire.

Pour contourner cette difficulté méthodologique, les entreprises artisanales ont été classées en deux sphères, selon les préconisations de la Direction Générale des Entreprises et du rapport du « Groupe technique sur les statistiques régionales et locales de l'artisanat » présenté en octobre 2004 au Conseil national de l'information statistique.

Une première sphère ("le noyau dur" des activités artisanales) regroupe les entreprises artisanales dont le code NAF est en correspondance totale avec la nomenclature d'activités artisanales (NAFA) ou pour lesquelles le nombre d'entreprises artisanales est important (ex : 4781Z, 5610C). Les entreprises immatriculées sous l'un de ces 328 codes d'activités (voir encadré ci-contre) sont considérées comme principalement artisanales, de même que les entreprises du code 8130Z [services d'aménagement paysager] qui exercent également pour la plupart une double activité de maçonnerie générale. Les données INSEE sont calculées sur la base de ce noyau dur.

Une seconde sphère comprend :

- 20 codes NAF pour lesquels la correspondance avec le code NAFA est partielle [0162Z ; 1910Z ; 1920Z ; 2110Z ; 2120Z ; 3700Z ; 3812Z ; 3821Z ; 3822Z ; 4299Z ; 4789Z ; 5221Z ; 5819Z ; 7311Z ; 7410Z ; 8211Z ; 8219Z ; 9001Z ; 9609Z] ;
- tous les autres codes [soit 384] pour lesquels il n'existe aucune correspondance avec la NAFA : les entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers sous ce code exercent une activité artisanale à titre secondaire.

Les données de cette sphère ne sont pas prises en compte. Cette méthode "par défaut" pour distinguer activités principales/activités secondaires sera abandonnée, dès lors que l'INSEE aura intégré tous les codes NAFA (opération en cours).

NOYAU DUR DE L'ARTISANAT

CODES PRIS EN COMPTE par grands secteurs et sous-secteurs

Alimentation

- **Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et glacerie:** 1052Z 1071A 1071C 1071D 1072Z 1082Z
- **Viandes et poissons:** 1011Z 1012Z 1013A 1013B 1020Z 4722Z 4723Z 4781Z
- **Autres activités de l'alimentation:** 1031Z 1032Z 1039A 1039B 1041A 1041B 1042Z 1051A 1051B 1051C 1051D 1061A 1061B 1062Z 1073Z 1081Z 1083Z 1084Z 1085Z 1086Z 1089Z 1091Z 1092Z 1101Z 1102A 1103Z 1104Z 1105Z 1106Z 1107A 1107B 5610C

N.B.: les codes 4781Z et 5610C relèvent en partie de l'artisanat. L'information relative aux seules entreprises artisanales pour ce qui concerne les données « emploi » et « chiffre d'affaires » n'est pas disponible.

Fabrication

- **Textile, habillement, cuir et chaussure:** 1310Z 1320Z 1330Z 1391Z 1392Z 1393Z 1394Z 1395Z 1396Z 1399Z 1411Z 1412Z 1413Z 1414Z 1419Z 1420Z 1431Z 1439Z 1511Z 1512Z 1520Z
- **Travail du bois:** 1610A 1610B 1621Z 1622Z 1623Z 1624Z 1629Z
- **Papier, imprimerie, reproduction:** 1711Z 1712Z 1721A 1721B 1721C 1722Z 1723Z 1724Z 1729Z 1812Z 1813Z 1814Z 1820Z
- **Matériaux de construction, chimie, verre et céramique:** 0729Z 0811Z 0812Z 0891Z 0892Z 0893Z 0899Z 0990Z 2011Z 2012Z 2013A 2013B 2014Z 2015Z 2016Z 2017Z 2020Z 2030Z 2041Z 2042Z 2051Z 2052Z 2053Z 2059Z 2060Z 2211Z 2219Z 2221Z 2222Z 2223Z 2229A 2229B 2311Z 2312Z 2313Z 2314Z 2319Z 2320Z 2331Z 2332Z 2341Z 2342Z 2343Z 2344Z 2349Z 2351Z 2352Z 2361Z 2362Z 2363Z 2364Z 2365Z 2369Z 2370Z 2391Z 2399Z
- **Travail des métaux:** 2410Z 2420Z 2431Z 2432Z 2433Z 2434Z 2441Z 2442Z 2443Z 2444Z 2445Z 2446Z 2451Z 2452Z 2453Z 2454Z 2511Z 2512Z 2521Z 2529Z 2530Z 2540Z 2550A 2550B 2561Z 2562A 2562B 2571Z 2572Z 2573A 2573B 2591Z 2592Z 2593Z 2594Z 2599A 2599B 2811Z 2812Z 2813Z 2814Z 2815Z 2821Z 2822Z 2823Z 2824Z 2825Z 2829A 2829B 2830Z 2841Z 2849Z 2891Z 2892Z 2893Z 2894Z 2895Z 2896Z 2899A 2899B 2910Z 2920Z 2931Z 2932Z 3011Z 3012Z 3020Z 3030Z 3040Z 3091Z 3092Z 3099Z
- **Fabrication de meubles:** 3101Z 3102Z 3103Z 3109A 3109B
- **Fabrication d'articles divers:** 2611Z 2612Z 2620Z 2630Z 2640Z 2651A 2651B 2652Z 2660Z 2670Z 2680Z 2711Z 2712Z 2720Z 2731Z 2732Z 2733Z 2740Z 2751Z 2752Z 2790Z 3211Z 3212Z 3213Z 3220Z 3230Z 3240Z 3250A 3250B 3291Z 3299Z
- **Réparation et installation de machines et d'équipements industriels:** 3311Z 3312Z 3313Z 3314Z 3315Z 3316Z 3317Z 3319Z 3320A 3320B 3320C 3320D
- **Récupération:** 3831Z 3832Z 3900Z

Bâtiment et travaux publics

- **Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels:** 4120A 4120B
- **Génie civil:** 4211Z 4212Z 4213A 4213B 4221Z 4222Z 4291Z
- **Démolition, terrassement, forages, sondages:** 4311Z 4312A 4312B 4313Z
- **Maçonnerie générale, couverture, étanchéification:** 4391A 4391B 4399A 4399B 4399C 4399D 4399E 8130Z
- **Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation:** 4321A 4321B 4322A 4322B 4329B
- **Cloisonnement, travaux de finition:** 4329A 4331Z 4332A 4332B 4332C 4333Z 4334Z 4339Z

Services

- **Services automobiles:** 4520A 4520B 4540Z 7120A
- **Transports:** 4932Z 4942Z 8690A
- **Activités de réparations (hors automobile):** 9511Z 9512Z 9521Z 9522Z 9523Z 9524Z 9525Z 9529Z
- **Soins à la personne:** 9602A 9602B
- **Autres services:** 4776Z 7420Z 8020Z 8121Z 8122Z 8129A 8129B 8292Z 9003A - 9601A 9601B 9603Z

2. Définitions

Artisanat

Selon la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, « doivent être immatriculées au répertoire des métiers les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés lors de la création et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État ».

Sous certaines conditions, les entreprises qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil des 10 salariés (on parle de « droit de suite »).

Création d'entreprise

Par rapport aux immatriculations dans le Répertoire national des entreprises et des établissements Sirene, on retient depuis 2007 comme « création » :

1. les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene);
2. les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Sirene);
3. les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité;
4. les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise).

Depuis 2009 et à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime.

Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libérateur en 2009. (Source : INSEE)

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite. (Source : INSEE)

Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire SIRENE. (Source : INSEE)

Entreprise unipersonnelle

est désignée ainsi une entreprise artisanale n'ayant pas de salarié, quels que soient sa forme juridique ou son régime fiscal et social.

Taux de création

Rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année. (Source : INSEE)



Institut Supérieur des Métiers 28-30, rue des Peupliers 75013 Paris
infometiers.org

20 €

